

Sommaire

1) Modalités élections

2) appel Unité et Action

3) appel École Émancipée

Élections à la CA du S3 et aux bureaux de S2 Appels à candidatures

Le vote a lieu en janvier-février 2016.

La Ca académique, réunie le 9 septembre, a fixé le calendrier et les modalités de vote.

1. Le vote aura lieu dans les S1 du mardi 26 janvier 2016 au lundi 8 février 2016 (dates indicatives révisables par le bureau du S3), la CA du S3 compte 35 sièges (soit 35 titulaires et 35 suppléants). Les bureaux des S2, 7 sièges chacun (soit 7 titulaires et 7 suppléants).
2. Conditions de recevabilités des listes : toute liste déposée doit compter au moins les 2/3 des sièges à pourvoir, soit un minimum de 23 candidats pour la Ca et 5 candidats pour chaque bureau du S2.
3. Calendrier du dépôt des listes : l'échange des listes et des déclarations d'orientation aura lieu au S3 le lundi 11 janvier 2016 à 18h.
4. Appel à candidatures : une demi-page maximum par courant de pensée, cet appel doit être déposé par un ou des syndiqués de l'académie de Versailles, à jour de leur cotisation syndicale à la date limite de dépôts des appels à candidature mardi 10 novembre 2015.

**Pour prendre connaissance des modalités complètes et du règlement électoral
Voir www.versailles.snes.edu rubrique vie interne**

SNES Versailles Infos - N° de
Commission Paritaire
1015S05547. N° ISSN 1291-5246.
Hebdomadaire. Prix de vente 2
euros. Abonnement 12 euros.
Édité par section académique du
SNES de Versailles (Syndicat
National des Enseignements du
Second degré) -
3, rue Guy de Gouyon du Verger -
94112 Arcueil CEDEX - Tél. : 01

APPEL A CANDIDATURES UNITE ET ACTION

COMBATTRE, RASSEMBLER, PROPOSER, AGIR.

Reniant ses engagements électoraux, le pouvoir en place aligne l'intérêt général sur celui de la finance qu'il prétendait combattre et sur celui du patronat ; il démantèle les conquêtes sociales et les services publics pour étendre, au nom de la compétitivité, le règne du marché et de la concurrence au détriment des besoins de la population et des principes de solidarité collective, faisant ainsi fait lit de la récession, du renforcement des inégalités et du délitement des institutions démocratiques (montée de la défiance envers les représentations institutionnelles et de l'extrême droite).

Dans l'Éducation, la priorité annoncée est un leurre : insuffisance des créations de postes, enracinement de la crise de recrutement, faute de pré recrutement et de revalorisation de nos salaires et de nos métiers... Les réformes managériales et inégalitaires sont confortées (renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement, socle commun, lycée, voie technologique...) et amplifiées par une réforme du collège qui veut faire éclater le Second degré, remettre en cause les qualifications disciplinaires, et remodeler le système éducatif sur des bases encore plus ségréguatives...

Pour combattre cette politique brutale, pour imposer d'autres choix, il faut une réponse collective d'ampleur qui s'appuie sur :

UNE ORIENTATION CLAIRE :

- plaçant l'Éducation, les Services publics et le partage des richesses au cœur des débats publics et des enjeux de société,
- se fondant sur une conception du métier qui associe qualité et variété des enseignements et qualification des personnels afin de démocratiser le système éducatif, le respect des garanties collectives et la défense du Service public d'Éducation dont la présence et la force sont facteurs d'égalité et de réussite pour tous.

UNE CONCEPTION UNITAIRE ET OFFENSIVE DE L'ACTION SYNDICALE avec pour impératifs de :

- lutter de façon intransigeante contre la politique gouvernementale, ce qui implique de mettre toute la profession dans l'action ;
- consulter en permanence les syndiqués et développer le débat le plus large avec toute la profession afin de construire des actions décisives parce que majoritaires ;
- être force de proposition et de négociation sur la base de nos revendications et développer les liens et l'action avec les autres salariés de la Fonction publique et du privé et leurs organisations syndicales.

Vous vous retrouvez dans cette conception offensive, pluraliste et ouverte d'un syndicalisme d'action et de transformation sociale où Unité et Action a une responsabilité essentielle de direction.

N'hésitez pas à nous contacter !

S'adresser à la section académique à : Michel Vialle, Pascale Boutet, Sophie Vénétitay.

Appel à candidatures École Émancipée

Pour un SNES résolument dans la lutte !

Depuis son arrivée au pouvoir en 2012, la « gauche » à la mode Hollande/Ayrault/ Valls n'a fait que poursuivre, voire amplifier, les politiques néo-libérales déjà à l'œuvre sous Sarkozy. Les promesses, à l'exception du mariage pour tous, ont toutes été abandonnées au titre de la « compétitivité » ou de la « modernisation ». Faut-il rappeler l'engagement à « combattre la finance » quand on entend, depuis, les déclarations d'amour au patronat accompagnées par les provocations régulières de Valls et de Macron à l'encontre de tous les salariés, et de ceux de la Fonction Publique particulièrement ? **Pacte de compétitivité, CICE, refonte du Code du Travail...** rien n'est refusé au MEDEF qui en demande toujours plus. L'austérité reste l'horizon indépassable de nos gouvernants, tant en France qu'en Europe : la démocratie grecque n'a pu éviter de passer sous les fourches caudines de la Troïka. Malgré les dérives électorales successives le gouvernement reste « droit dans ses bottes » au seul bénéfice de l'extrême droite. L'ignominie est même atteinte sur la question des migrants : seuls 30 000 réfugiés seraient accueillis alors que maintien de conditions de vies inhumaines et répression demeurent comme à Calais.

Dans l'Éducation, la situation est identique : **réforme de l'Éducation Prioritaire et des statuts hier, réforme du collège** aujourd'hui menée tambour battant alors que la profession y est massivement opposée. Les ministres successifs n'ont fait que reprendre les recettes concoctées par la droite et ceux qui l'accompagnent pour renoncer à toute ambition collective et renforcer, quoiqu'en dise leur discours, **l'école de l'inégalité et du tri social**. Qui peut croire que ce gouvernement qui a laissé les inégalités socio-économiques se creuser souhaite réellement s'attaquer aux problèmes de la mixité sociale et de l'échec scolaire à l'école ?

Pourtant depuis 2012, le SNES n'a cessé de croire, ou de vouloir croire aux bonnes intentions du pouvoir. Il a ainsi multiplié les erreurs et les reculades : **abstention sur la réforme des statuts, vote en faveur du PPCR** pour ne citer que les exemples les plus flagrants. Incapable de créer un rapport de force en faveur de la profession, il n'a négocié que pour limiter la casse. Ce n'est que face à l'entêtement et au mépris du gouvernement sur la réforme du collège qu'il semble avoir ouvert les yeux !

Pour un SNES **qui combatte résolument cette politique, qui défende réellement ses orientations et ses mandats**, portez vous candidat-e-s sur les listes **Ecole Emancipée** à la CA académique et aux bureaux départementaux.

Contacts : Jérôme Cerisier : jerome.cerisier@ac-versailles.fr (78) ; Ludovic Marionneau : ludovic.marionneau@gmail.com (91) ; Stéphane Girier : timsit.girier@laposte.net (92) ; Laurent Boiron : boiron.ln@orange.fr (95)

UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Déblayer la voie vers la grève pour la satisfaction des revendications, à commencer par l'abrogation de la réforme du collège

La colère est forte contre la réforme du collège comme l'a prouvé la grève du 17 septembre pour l'abrogation de la réforme du collège. La ministre Najat Vallaud-Belkacem n'a pas cédé et maintient sa réforme. Elle impose des formations-formatages que les collègues combattent.

La question n'est-elle pas posée de la grève pour obtenir le retrait ?

Pour cela nous considérons qu'une orientation syndicale claire est nécessaire.

La FSU a décidé, à la différence de la CGT, de participer à la conférence sociale du 19 octobre, au cours de laquelle manuel Valls a déclaré qu'il présenterait le 28 octobre un projet de loi remettant en cause le code du travail.

Elle a décidé de signer l'accord PPCR (parcours professionnels, carrières rémunérations). Le cœur du projet d'accord est de faciliter la mobilité des personnels et de faciliter ainsi les suppressions de postes. Avec la nouvelle carte des régions 10 700 emplois sont menacés.

Manuel VALLS a annoncé que l'accord s'appliquerait malgré le refus de la CGT, FO et Solidaires de le signer.

La FSU doit retirer sa signature de l'accord PPCR.

14 organisations se sont prononcées pour l'abrogation de la réforme. Les enseignants sentent qu'ils sont unis contre la réforme du collège et qu'ils sont une force.

Cependant appeler à une votation citoyenne dans la fonction publique sur les salaires, ou à envoyer des cartes postales au président de la république sur la réforme des collèges, en n'appelant à aucune action nationale avant janvier, n'est-il pas contradictoire avec l'appel à la grève pour le retrait de la réforme ?

Nous vous appelons à vous porter candidats sur cette liste, en dehors de clivages artificiels de tendances pour contribuer à ce que le syndicat défende les revendications des personnels afin de stopper l'offensive destructrice actuelle.

Non à la signature par la FSU du projet d'accord sur les carrières (PPCR)

Abrogation de la réforme du collège,

Abrogation des décrets d'août 2014 sur nos statuts

Thibault ACKERMANN, Simone BISMUTH, jack LEFEBVRE, Sophie SUCHARD, alain VEYSSET

Pour tous contacts : jacklefebvre1@free.fr